



FICHE DE DONNEES DE SECURITE Biocide Antiviral

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Biocide Antiviral
NO DE PRODUIT :	82-1
UTILISATION	Produit de nettoyage Désinfectant
DISTRIBUTEUR	Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

CLASSIFICATION R52/53.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification
Fatty Alcohol Ethoxylate		64425-86-1	< 1%	Xn;R22. Xi;R41. N;R50.
n-Alkyl dimethylbenzyl ammonium chloride		68391-01-5	< 1%	Xn;R22. C;R34.
Poly (hexamethylenebiguanide) Hydrochloride		27083-27-8	< 1%	Xn;R22. Xi;R37/38,R41. N;R50/53. R43.

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Consulter immédiatement un médecin !

INHALATION

Éloigner immédiatement la victime de la source d'exposition. Garder au repos, au chaud et à l'air frais.

INGESTION

Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml). Ne pas faire vomir. **NE JAMAIS FAIRE VOMIR OU BOIRE UN LIQUIDE UNE PERSONNE INCONSCIENTE !**

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irriguer immédiatement à l'eau en abondance pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Si l'irritation continue, contacter la salle d'urgence et apporter cette fiche.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

Biocide Antiviral

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éviter de respirer les vapeurs du feu.

RISQUES PARTICULIERS

Le produit n'est pas inflammable, mais en cas d'échauffement des vapeurs toxiques peuvent se produire.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. IMMÉDIATEMENT avvertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau. Retournez le récipient avec le côté endommagé vers le haut pour éviter des fuites.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Déverser à l'égout si la réglementation locale le permet.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs et aérosols.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et dans un endroit sec et frais.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des produits chimiques.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, porter un appareil respiratoire approprié à filtre combiné (type A2/P2).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Porter des gants fins de coton en-dessous des gants en caoutchouc s'il y a risque d'allergie. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement mouillé ou contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Biocide Antiviral

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide		
COULEUR	Vert		
ODEUR	Agréable, plaisante.		
SOLUBILITÉ	Miscible avec l'eau.		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	102	POINT DE FUSION (°C)	0
DENSITÉ RELATIVE	1.020 (20°C)	VALEUR PH, SOLUTION CONCENTRÉE	~ 5
VISCOSITÉ	~ 30 mPas (25°C)	POINT D'ÉCLAIR (°C)	Ne s'enflamme pas.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter l'exposition à la chaleur et le contact avec les oxydants forts. Éviter le gel.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Inconnue.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DOSE TOXIQUE 1 - DL 50 >5000 mg/kg (oral-rat)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

INHALATION

Ne risque guère d'être dangereux par inhalation à cause de la faible pression de vapeur de cette substance à la température ambiante. Les gaz ou les vapeurs peuvent irriter l'appareil respiratoire.

INGESTION

Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Le produit contient une petite quantité de substances allergènes qui, chez les personnes prédisposées, peuvent provoquer une réaction allergique en cas de contact répété.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Ce type de produit n'a aucun effet grave à long terme reconnu.

SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ

Ce produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques, et qui peut avoir des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées.

MOBILITÉ

Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Aucune donnée sur la bio-accumulation n'est disponible.

DÉGRADABILITÉ

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Biocide Antiviral

Classification de danger pour l'eau

WGK 3

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les rejets et déchets conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Poly (hexamethylenebiguanide) Hydrochloride)		
NO. UN ROUTE	3082	N°CLASSIFICATION ADR	9
CLASSIFICATION ADR	Classe 9: Matières et objets dangereux divers.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(E)	No. DE DANGER (ADR)	90
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	9	CODE HAZCHEM	•3Z
NO CEFIC TEC(R)	90GM6-III	NO. CLASSE RID	9
GROUPE D'EMBALLAGE RID	III	NO. UN MER	3082
CLASSE IMDG	9	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
EMS	F-A, S-F	NO. UN, AIR	3082
CLASSE AIR	9	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

CONTIENT	n-Alkyl dimethylbenzyl ammonium chloride Poly (hexamethylenebiguanide) Hydrochloride	
PHRASES DE RISQUE	R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
CONSEILS DE PRUDENCE	P14	Contient du (de la) Poly (hexamethylenebiguanide) Hydrochloride. Peut déclencher une réaction allergique.
	S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
ÉTIQUETAGE DES DÉTERGENTS:	< 5%	Désinfectants,

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

DATE DE RÉVISION 07/10/2009

Biocide Antiviral

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1
GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R22	Nocif en cas d'ingestion.
R34	Provoque des brûlures.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.